

LES INVESTISSEMENTS POUR 2020

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2019

3 568 396 €. C'est l'excédent de fonctionnement qui se dégage de notre compte administratif pour l'exercice 2019. Il nous permettra entre autres choses de couvrir un besoin de financement en investissement pour un montant de 588 109 €. La différence positive de 2 980 287 € a été reprise dans le budget primitif de 2020 en recette de fonctionnement.

Nous remarquons notamment une moindre consommation de l'enveloppe initialement prévue pour les charges de personnel (-224 384 €). Moindre consommation également des charges exceptionnelles (-25 566 €) et des charges à caractère général (-89 794 €).

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Même si le calendrier budgétaire a été profondément perturbé en ce début d'année, il n'en respecte pas moins les besoins d'information sur nos orientations budgétaires pour les années à venir. Il est ici important de pouvoir mettre en adéquation les besoins en fonctionnement et en investissement et les recettes permettant de les financer. Ainsi ce sont les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure financière et les besoins de financement de la commune et la gestion de la dette qui ont été analysés.

En cette année électorale, les projets structurants ont fait l'objet d'une attention particulière. Notamment les projets « Fliche » et la construction d'un nouveau foyer des jeunes dans le centre du village. Comme nous en avons désormais l'habitude, nous avons pu constater une baisse globale des dotations de l'État. Le rapport d'orientation budgétaire servant de base au débat du même nom a été adopté en conseil municipal le 15 juin, puis transmis au contrôle de légalité en respectant les délais réglementaires.

LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Nous avons dû cette année intégrer à notre budget l'impact financier issu de la crise sanitaire. Outre les exonérations accordées aux commerçants (15 000 €), les frais divers pour faire face aux besoins de nos administrés (15 000 €), il faut noter une baisse des recettes liées à la fermeture des écoles (cantine, temps périscolaires... 100 000 €).

Nous maintenons la même maîtrise de nos charges à caractère général (électricité, carburant, honoraires, téléphone, assurance,... pour 1 359 000 €).

Au niveau des charges de gestion courantes nous consacrons la même enveloppe pour les subventions aux associations (237 000 €). Même chose pour le CCAS (108 000 €) et la caisse des écoles (23 000 €).

AIDES AUX FACADES	20 079,56 €
TERRAINS SPORTIFS (Stades Lanérière et Bodréro)	160 000,00 €
MISE EN SECURITE	20 000,00 €
VIDEO PROTECTION	200 000,00 €
ERMITAGE	40 000,00 €
CIMETIERE	15 000,00 €
CUISINE CENTRALE - MATERIELS RESTAURANT SCOLAIRE	30 000,00 €
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	30 000,00 €
ILLUMINATIONS	20 000,00 €
FORTS	20 000,00 €
DIVERS TRAVAUX BATIMENTS	817 000,00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	40 000,00 €
INFORMATIQUE	60 000,00 €
ACQUISITION MOBILIERS ADMINISTRATIFS	7 000,00 €
MOBILIERS MATERIELS SCOLAIRES	5 000,00 €
DIVERS MATERIELS TECHNIQUES	45 000,00 €
DIVERS MATERIELS POLICE MUNICIPALE	16 300,00 €
ACQUISITION DE VEHICULES	122 000,00 €
ACQUISITION MARINE	- €
JEUX DIVERS POUR ENFANTS	35 000,00 €
POSTES DE SECOURS + PLAGES NON CONCEDEES	5 000,00 €
AP-CP CUISINE CENTRALE	170 000,00 €
AP-CP FLICHE BERGIS	300 000,00 €
BUDGET CITOYEN	50 000,00 €
PLANTATIONS	150 000,00 €
NOUVEAU FOYER DES JEUNES	80 000,00 €
ECLAIRAGE STADES ET TENNIS	80 000,00 €
FOYER DES ANCIENS	100 000,00 €
	2 637 379,56 €

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet cette année encore d'envisager un programme d'investissement de façon sereine pour un montant de 2 637 380 €. (cf. liste ci-dessus).

Un nouveau programme voit le jour cette année. Il s'agit de « projets issus de la concertation citoyens » pour un montant de 50 000 €. Une commission a été créée pour le piloter.

Il ne reste plus qu'un seul emprunt en cours pour un montant résiduel de 560 654 €. L'encours de la dette par habitant se situe cette année à 95,64 €.

Notre capacité de désendettement est d'environ 8 mois.

LE BUDGET DES GÎTES DE L'ERMITAGE

Les recettes d'exploitations de 37 101 € en 2019, ont permis le remboursement de la dotation initiale du budget principal de la commune pour un montant de 10 000 €. Ajouté à cela des dépenses d'exploitation de 34 182 € nous dégageons un résultat d'exploitation de 2 919 €.

Ce résultat d'exploitation cumulé au solde antérieur reporté, nous donne un résultat pour l'année 2019 de 56 667 €.

Malgré la perte de recettes du début d'année due à la crise sanitaire de la Covid 19, (estimée à 9000 €) l'année 2020 s'annonce tout de même sous de bons auspices.

BP COMMUNE - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Subventions d'équipement versées	230 079.56	Subventions d'investissement	46 678
Opérations d'équipement	2 617 300	Dotations, fonds divers	110 000
		RAR Commune	491 238
Emprunts et dettes assimilées	49 500.00	Excédent de fonctionnement capitalisé	588 109.52
RAR Commune	1 080 380.94	total opérations réelles	1 236 025.52
Total opérations réelles	3 977 260.50	Virement de la section de fonctionnement	2 506 408.56
		Transferts entre sections	289 651
Opérations d'ordre transfert entre sections	55 558	Total opérations d'ordre	2 796 059.56
Total opérations d'ordre	55 858	Excédent reporté	1033.42
Solde d'exécution reporté	/	TOTAL RECETTES	4 033 118.50
TOTAL DEPENSES	4 033 118.50		

BP COMMUNE - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 378 645	Atténuation de charges	40 000
Charges de personnel	3 901 000	Produits	471 434
Atténuation de produits	965 491	Impôts et taxes	4 850 064
Autres ch. de gestion courante	518 025	Dotations et participations	1 123 292
Charges financières	26 024.57	Autres produits	180 000
Charges exceptionnelles	49 090	Produits financiers	/
Provisions semi-budgétaires contx	13 500	Produits exceptionnels	20 000
Provisions semi-budgétaires RAR	93 600	Reprise sur prov.semi-budg.	20 500
Total opérations réelles	6 945 375.57	Total opérations réelles	6 705 290
Virement à l'investissement	2 506 408.56		
Transferts entre sections	289 651	Transferts entre sections	55 858
Total opérations d'ordre	289 651	Total opérations d'ordre	55 858
Total dépenses fonctionnement	7 235 026.57	Total recettes fonctionnement	6 761 148
Déficit reporté	/	Excédent reporté	2 980 287.13
TOTAL FONCTIONNEMENT	9 741 435.13	TOTAL FONCTIONNEMENT	9 741 435.13

LES IMPOTS LOCAUX – LA RECETTE FISCALE

Sur les 12 communes qui constituent la métropole, Saint Mandrier occupe la 3^{ème} place en terme de taux de la Taxe d'Habitation (TH) et la 1^{ère} en terme de Taxe Foncière Non Bâti (TFNB). Nous parlons ici des communes ayant les taux les plus bas !

Cependant nous sommes et nous resterons vigilants vis-à-vis de l'engagement de l'État à compenser la perte de ressources fiscales suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation. Ceci devrait se faire par un transfert vers les communes, de la recette de la taxe du foncier bâti, initialement attribuée au département.

Afin de montrer notre soutien aux commerçants fortement impactés par la crise sanitaire, la municipalité a décidé de les exonérer des droits d'enseigne et de place. Cette exonération portera sur la période du 15 mai au 15 novembre. Elle représente un montant de 15 000 €.

IMPÔTS LOCAUX – ÉVOLUTION DES BASES (PRÉVISIONNEL)

2019 Évolution des bases + 2.2% (Recettes)	2020 Évolution des bases	2020 Évolution des bases (Recettes)	Recettes supplémentaires 2019 / 2020
1 921 000	T.H. + 0,90% R.P + 1,20% R.S	1 923 000 160 000	+ 162 000
2 012 000	T.F.B. + 1,20%	2 088 000	+ 76 000
4000	T.F.N.B + 0%	4000	-
3 937 000	TOTAL	4 175 000	+ 238 000

IMPÔTS LOCAUX – DES TAUX INCHANGÉS POUR LA COMMUNE

	TAUX COMMUNE 2019	TAUX COMMUNE 2020	TAUX MOYEN COMMUNES DE MÊME STRATE 2018*
TH	12.54	12.54	15.21
TFB	18	18	20.88
TFNB	52.3	52.3	52.84

* Taux moyens 2019 non communiqués